



MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Paris, le

Le Directeur général de la santé

Mesdames et Messieurs les Présidents des
Conférences régionales de santé

Mesdames et Messieurs les Préfets de région
Directions régionales des Affaires Sanitaires
et Sociales (Pour information)

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La commission présidée par le professeur Joël Ménard a remis au Président de la République, le 8 novembre 2007, ses propositions en vue de l'élaboration du plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012.

Le rapport de la commission propose une approche transversale et globale de la maladie. Il rappelle que "le malade est le cœur de l'action" et doit donc être respecté et pris en compte en tant qu'individu.

Les préconisations formulées dans le rapport s'appuient sur quatre principes essentiels :

- un libre choix du maintien à domicile,
- une qualité de vie meilleure en établissement,
- une reconnaissance accrue des professionnels engagés au contact des malades les plus difficiles,
- la nécessité d'un choix clair de financement public et de politique publique.

La direction générale de la santé s'est engagée à recueillir l'expertise et l'avis des CRS sur la base du volontariat sur des points précis. Vous avez accepté d'être consultée sur ce rapport accessible et téléchargeable sur le site www.plan-alzheimer.gouv.fr.

Les questions pour lesquelles nous souhaitons votre retour sont les suivantes :

- Où situeriez-vous dans votre région les portes d'entrées uniques (R15 Mesure 26 du rapport p. 46) ?
- Quelles expériences de coordination vous semblent pertinentes dans votre région ? (R15 Mesure 26 p. 47 rapport) ?

- Dans quel programme ou schéma faut-il prioritairement inscrire la coordination entre intervenants médicaux et médico-sociaux ? (un seul choix possible) :
 - programme régional de santé publique ;
 - schéma régional d'organisation sanitaire ;
 - programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie ;
 - schéma gérontologique
 - Autre : précisez.....

- Comment améliorer vos outils de pilotage et l'accès aux données épidémiologiques régionales sur la maladie d'Alzheimer ?

Vos analyses et réponses devront être remises à la DGS, à l'attention du Dr Zinna BESSA, chef du bureau « Cancers, maladies chroniques et vieillissement », à l'adresse suivante :
14 avenue Duquesne 75 350 Paris SP 07 ou par mail : benoit.lavallart@sante.gouv.fr, au plus tard le 12 décembre 2007.

Vous remerciant de nouveau pour votre contribution au processus d'élaboration de ce plan national, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pr Didier Houssin

- Copie à Monsieur Christian Saout, Président de la Conférence nationale de santé